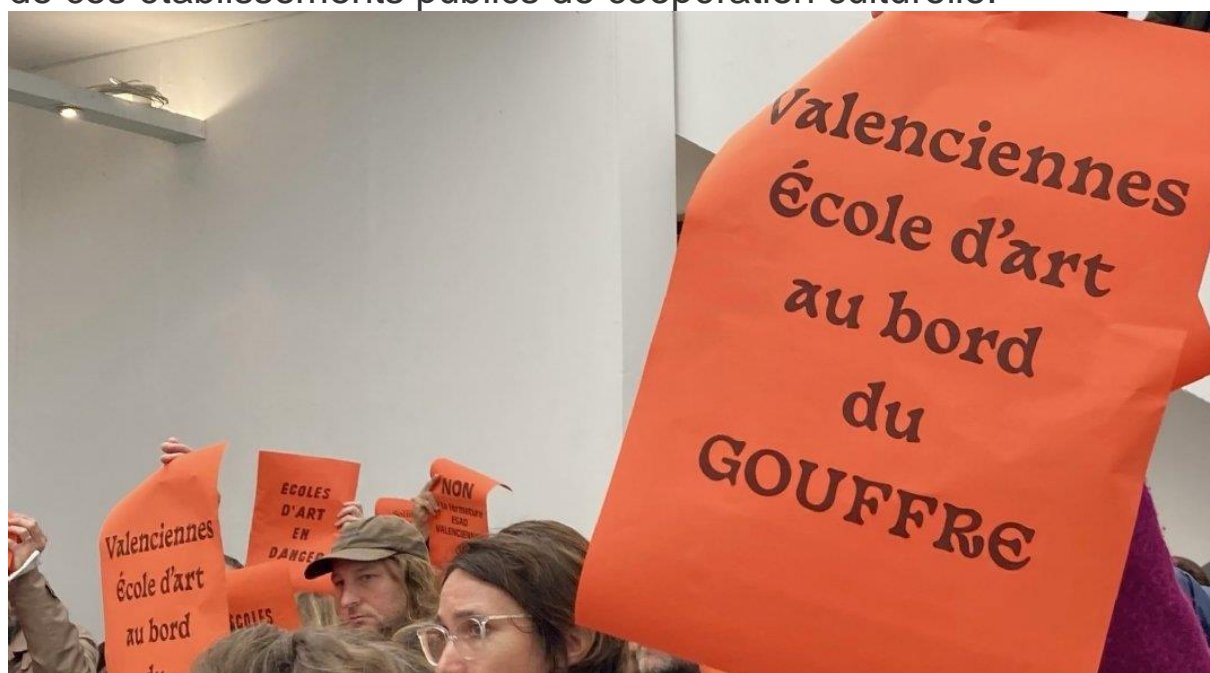


Minées par leurs problèmes budgétaires, les écoles d'art territoriales appellent l'État à réexaminer leur statut

[Cette dépêche a été mise à jour le 2 mars à 16h30 avec un commentaire du ministère de la Culture.]

Rassemblements, occupations, journées communes d'action... Les écoles d'art territoriales sont le théâtre de diverses actions militantes depuis la rentrée 2022, orchestrées par des étudiants ou des personnels. Financées en moyenne à 88 % par des collectivités, ces écoles font face à des difficultés budgétaires liées à la stagnation de leurs dotations, et dans certains cas à la baisse des subventions attribuées par les collectivités locales. Résultat : pas de nouvelle promotion d'étudiants en 2023 à Valenciennes, hausse des frais d'inscription à Talm (Tours Angers Le Mans), ou encore suppressions d'emplois contractuels à l'École européenne supérieure de l'image. L'association Andéa déplore un système à "deux vitesses", privilégiant les écoles nationales aux écoles territoriales. L'État est appelé à la rescousse pour aider dans l'urgence les écoles et réexaminer le statut de ces établissements publics de coopération culturelle.



Les enseignants de l'Esad redoutent la disparition de leur école créée en 1782. Droits réservés - DR

"Pas d'écoles publiques sans argent public". C'est autour de ce slogan, diffusé sur les réseaux sociaux ou placardé sur les façades de leurs bâtiments, qu'une vingtaine d'écoles d'art territoriales se sont mobilisées, le 18 janvier 2023, à l'appel du collectif "Écoles d'art et de design en lutte", qui réunit des syndicats et des associations étudiantes. Grève, occupation de locaux, affichage de banderoles, "haie du déshonneur" pour accueillir les membres d'un CA... Diverses actions militantes ont marqué le quotidien des écoles territoriales d'art et de design depuis le début de l'année.

"Autant d'écoles mobilisées simultanément, ça n'était jamais arrivé. C'est une mobilisation inédite", se satisfait l'un des initiateurs, Sam (1), secrétaire fédéral du Massicot, syndicat des étudiants en écoles d'art, tout récemment créé. "Les étudiants se mobilisent, certaines écoles sont occupées, la tension monte dans les territoires", confirme l'Andéa (Association nationale des écoles supérieures d'art) à AEF info, le 22 février 2023.

DES PROBLÈMES BUDGÉTAIRES ACCRUS AU FIL DES ANS

Les raisons de la colère ? Les problèmes budgétaires qui se seraient accrus au fil des ans dans ces écoles d'art et de design au statut particulier : les EPCC (établissements publics de coopération culturelle). Ces écoles, qui délivrent des diplômes nationaux de grade licence et master, sont financées par les collectivités à hauteur d'environ 88 % en moyenne, d'après l'Andéa.

Co-président de l'association, Cédric Loire décrit des écoles "déjà bien fragilisées" avant les crises Covid et énergétique. "Cette année, les budgets sont serrés, le manque se fait déjà sentir, la dotation ne progressant pas quand tout le reste augmente", décrit ce professeur d'enseignement artistique à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole.

"Chaque établissement prend des mesures en fonction de sa situation et du volume budgétaire qui disparaît. Cela peut dégrader la pédagogie, avec moins d'intervenants, moins de voyages d'études et de recherche. En fonction des écoles, il peut y avoir des reports d'investissements, ou le renoncement à recruter des professeurs ou personnels contractuels... On essaie de sanctuariser autant que possible les dépenses qui concernent la pédagogie et de voir où nous pouvons gratter sans que cela n'impacte trop les activités, mais si cette situation perdure, ça va forcément coïncider de plus en plus", explique-t-il.

QU'EST-CE QU'UN EPCC ?

Les écoles d'art territoriales, sous régie municipale, sont devenues des établissements publics de coopération culturelle en 2002, année de création de ce nouveau statut. Les EPCC doivent contribuer à "la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture" et sont formés par des collectivités avec l'État. Dans l'ensemble de l'enseignement supérieur artistique, on en dénombre 35 sur le territoire.

DÉSENGAGEMENT DE CERTAINES COLLECTIVITÉS

Toutes les écoles territoriales ne sont pas touchées au même degré par ces difficultés financières. "Il existe deux catégories d'écoles territoriales : celles qui sont soutenues par leurs membres fondateurs quoiqu'il en coûte, et celles qui voient leur financement baisser parce que la charge est jugée trop lourde par les collectivités", explique Stéphane Dwernicki, directeur de l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes, joint par AEF info fin janvier.

PAS DE NOUVELLE PROMOTION D'ÉTUDIANTS À VALENCIENNES

Une situation qu'il connaît bien : l'école plus que bicentenaire qu'il dirige vient de disparaître de la carte des formations sur le site de Parcoursup. Le CA de l'Esad Valenciennes a décidé le 5 janvier 2023, quelques jours avant l'ouverture des inscriptions sur la plateforme, de ne procéder à aucun recrutement en première année. "Normalement, en 2024, les candidats pourront se réinscrire sur Parcoursup, mais nous avons de gros doutes", confie Stéphane Dwernicki. Il craint que ce soit une façon "de fermer l'école par anticipation sans vouloir le dire". C'est ce qui est arrivé à la Haute école d'art de Perpignan, définitivement fermée en juin 2016.

Le maire de Valenciennes, Laurent Degallaix (parti Horizons), a annoncé dès son élection en 2012 qu'il allait réduire progressivement les subventions. Il a tenu parole, puisque l'aide municipale est passée de 1,4 M€ à 350 000 € en dix ans. L'agglomération (Valenciennes métropole) – présidée par le même Laurent Degallaix – a en partie compensé cette baisse. Elle prête aussi des locaux à l'école. "Aujourd'hui, l'établissement coûte 1,69 M€ par an, or nous ne recevons que 1,4 M€ de recettes", pointe Stéphane Dwernicki.

Fin 2022, constatant le risque de déficit, la ville, la métropole et la Drac ont remis au pot, respectivement à hauteur de 90 000 euros, 120 000 euros et 60 000 euros. En prévenant que c'était la dernière fois. Laurent Degallaix a aussi annoncé en mai 2022 l'extinction dans les trois ans du financement par la municipalité. Quant au conseil régional Hauts-de-France, il a prévenu qu'il n'augmenterait pas sa participation, stable depuis des années.



L'Esad de Valenciennes occupe des locaux dans un ancien bâtiment industriel réhabilité.
| Droits réservés - DR

"ON EST À L'OS" (S. DWERNICKI, ESAD VALENCIENNES)

Avec 1,2 M€ de masse salariale, il ne reste que 200 000 € pour financer les activités de l'école, déplore Stéphane Dwernicki. Selon lui, après des années d'économies, les marges de manœuvre sont inexistantes. "On est à l'os. La seule solution qui reste, c'est de taper dans la masse salariale. Mais dans ce cas, que supprimer ? Le cours de dessin, de volume, de sérigraphie, l'anglais ? C'est ce qui fait le cœur de notre pédagogie. Et nous avons déjà un taux d'encadrement parmi les plus bas des écoles d'art, avec 15 professeurs pour une centaine d'étudiants". L'administration n'est pas mieux dotée : "Si on supprime le poste de comptable, on ne fait plus de comptabilité. Si c'est la communication, on ne communique plus."

Le directeur cherche donc ailleurs. "Je pense que notre survie ne passe pas par de nouvelles économies, mais par de nouvelles recettes", explique-t-il. Plusieurs pistes sont explorées : développer la taxe d'apprentissage, monter des projets européens, obtenir le soutien d'agglomérations voisines, etc.

D'autres projets ont avorté. L'intégration dans l'établissement expérimental créé par l'UPHF en 2019 ([lire sur AEF info](#)) n'est plus à l'ordre du jour, l'université polytechnique n'ayant aucune envie de résoudre les problèmes budgétaires de l'école d'art. Quant au rapprochement avec l'école d'art de Cambrai, encore évoqué en décembre par le vice-président Culture de la région, il paraît avoir vécu. "À mon niveau, je n'ai pas l'impression que les maires veuillent se remettre autour de la table pour parler d'une association ou d'une fusion", relève le directeur.

"GROSSES TENSIONS SOCIALES" À POITIERS ET À ANGOULÊME

Depuis novembre 2022, l'École européenne supérieure de l'image connaît elle aussi, de l'aveu même de son directeur Marc Monjou, de "grosses tensions sociales", avec "occupation de locaux, y compris nocturnes" par les étudiants sur ses deux sites d'Angoulême et de Poitiers. "Dernièrement, les bureaux de la direction ont été fracturés et dégradés et des plaintes ont été déposées dans ces deux villes", confie-t-il à AEF info, le 8 février 2023.

La colère des étudiants et d'une partie des personnels est motivée par des perspectives de suppressions d'emplois enseignants destinées à "alléger" les charges financières pesant sur l'EESI, alors que le niveau d'engagement des financeurs de cet EPCC n'a pas évolué depuis sa création, il y a douze ans.

L'école n'en est pas à son premier "trou d'air". Déjà, en 2016, la menace de la mairie d'Angoulême de ne plus lui verser de subvention (soit un cinquième de son budget de l'époque) avait suscité de nombreuses inquiétudes ([lire sur AEF info](#)). La situation s'était apaisée, notamment avec l'entrée des communautés d'agglomération dans le tour de table. L'EESI bénéficie pour son fonctionnement (4,3 M€ de budget) d'une dotation de l'État parmi les plus confortables pour une école d'art territoriale (43 % du budget) et de contributions quasi-égales de la région Nouvelle-Aquitaine et des villes et agglomérations de Poitiers et Angoulême.



Des étudiants du campus image d'Angoulême, à l'EESI (école européenne supérieure de l'image).
| Magelis

DES COLLECTIVITÉS QUI NE COMPTENT PAS AUGMENTER LEUR SOUTIEN

Aujourd'hui, les collectivités ne se désengagent pas, mais ne sont pas prêtes à augmenter leur soutien. Elles ont failli le faire en 2022, assure Marc Monjou, avant d'être rattrapées par la crise et le contexte inflationniste. Ce budget constant ne permet plus de faire face aux charges (à 80 % de masse salariale) qui se sont accumulées, font valoir le directeur de l'école et Alexandre Chevrier, représentant local du Snead-CGT. Parmi lesquelles : le poids du GVT, la hausse du point d'indice en juillet, non compensé pour les EPCC, ou l'augmentation du coût des fluides pour chauffer 500 m² de locaux.

Dès 2020, à son arrivée à la tête de l'EESI, Marc Monjou dit avoir alerté sur les difficultés financières à venir. Aujourd'hui, il redoute "un effet ciseau" en 2025, avec des dépenses supérieures aux recettes. Le risque de déficits cumulés calculé par la direction serait de "1,2 à 1,7 million d'euros d'ici à 2026", rapporte le syndicat Snead-CGT.

Pour y faire face, la direction et le collège des financeurs envisagent de ne pas renouveler des contractuels et de ne pas remplacer les départs en retraite. Soit une projection possible d'une "dizaine d'emplois en moins en pédagogie" (14 selon la CGT). *A contrario* de la conclusion du HCERES qui, dans son rapport de 2021, constatant l'influence "négative" de "nombreux postes gelés" sur l'organisation administrative et pédagogique, appelait à augmenter le taux d'encadrement de l'école angoumoisine.

La situation de l'EESI fait dire à Alexandre Chevrier que "le statut d'EPCC n'est pas un bon outil de pilotage, car il n'engage pas plus que ça les collectivités et ne permet pas une vraie représentation des personnels". Une analyse réfutée par le directeur de l'école, Marc Monjou, d'après qui les problèmes budgétaires de l'école "ne sont pas imputables au statut d'EPCC, mais aux manques de marges d'action des financeurs".



Le site d'Angers de l'École supérieure d'art et de design TALM (Tours-Angers-Le Mans), affichant une banderole art & design : sans € public, pas d'école publique.
| Libre de droits

L'ÉTAT APPELÉ À LA RESCOUSSE

La directrice de l'Esad-Talm (Tours, Angers, Le Mans), Marie-Haude Caraës, interroge pour sa part le modèle des EPCC. Le soutien des collectivités est bien là dans son école, mais ne suffit pas à endiguer toutes les difficultés. Les villes du Mans et de Tours ont pourtant augmenté leur subvention en 2022, et ce sera le cas d'Angers cette année. Le budget de l'Esad-Talm dépend à 90 % de ces financements (8 M€), auxquels s'ajoute une "petite subvention" de la Drac. Pour dégager de nouveaux moyens, l'Esad-Talm a décidé d'augmenter "très légèrement" ses droits d'inscription, précise la directrice, et de répondre à des appels à projets. 1,4 M€ ont ainsi été récupérés grâce à des AAP du PIA 4, de l'Ademe, de la région Pays-de-la-Loire et de l'Europe.

CRISE D'IDENTITÉ ?

Mais le manque de personnels, et la taille jugée trop petite des locaux ont motivé des agents à se mettre en grève en 2022. Via une pétition, les étudiants ont apporté leur soutien au mouvement, tandis qu'une lettre ouverte a été relayée aux membres du conseil d'administration. Leur colère a été attisée par des dépenses mal comprises : l'achat d'un logiciel de gestion RH à 300 000 €, le renforcement du pôle ressource (qui englobe les directions générale, financière et RH) et la création d'une cellule d'ingénierie pour répondre aux appels d'offres publics.

"C'est une crise de croissance, et peut-être d'identité. C'est d'ailleurs le problème de toutes les écoles d'art territoriales de France. La question qui se pose est la suivante : est-on au bout de ce modèle d'écoles qui dépendent du financement des collectivités territoriales ?", interroge Marie-Haude Caraës. "On voit bien qu'elles font des efforts. Mais les collectivités sont-elles en mesure d'abonder plus que ça ?"

DOTATION EN BAISSÉ À EUROS CONSTANTS

Au-delà du financement en berne de certaines collectivités, l'Andéa pointe un désengagement de l'État. Ce dernier n'a "cessé de creuser un écart de traitement entre les 35 écoles territoriales et les 10 écoles d'art nationales, qui pourtant délivrent les mêmes diplômes, ce qui ne peut manquer de conduire à une inégalité de traitement des étudiants et un manquement à l'égalité des chances devant un même diplôme", déplore l'association.

Plusieurs griefs sont faits au ministère de la Culture, accusé d'alimenter l'existence d'un système "à deux vitesses". Les dotations de l'État subissent depuis 12 ans "une baisse de 14 % à euros constants", tandis que l'inflation a été compensée pour les écoles nationales, fait savoir l'Andéa. Elles sont réparties de "manière très inégale", regrette l'association, qui préférerait une "clé de répartition claire en fonction du nombre d'étudiants". Ces constats rejoignent les conclusions du rapport de la Cour des comptes sur [L'enseignement supérieur en arts plastiques](#) (2020), qui observe que ces écoles "ont subi une érosion en euros constants de leurs moyens que n'ont pas connue les écoles nationales". Ils ont également été relayés par un collectif d'artistes appelant l'État à ne "pas abandonner les écoles d'art et de design" dans une [tribune](#) parue le 24 février dernier dans *Libération*.

LE "SERPENT DE MER" DU STATUT DES ENSEIGNANTS

D'autres sujets sont aussi régulièrement mis sur la table, comme le statut des professeurs en enseignement artistique. Un "serpent de mer", souffle Cédric Loire, qui constate que "le dossier n'a pas avancé depuis vingt ans". "Ce statut n'est pas adapté à l'évolution des écoles à l'intérieur du système LMD, car il n'intègre pas les activités de recherche, qui existent pourtant. Le cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique est assez mal défini : nombre d'heures, annualisation... Il y a d'importantes disparités, car il existe beaucoup de marges d'appréciation", décrit-il. "Les écoles nationales et les écoles territoriales délivrent les mêmes formations et les mêmes diplômes, et sont évaluées par la même instance (le HCERES), mais les professeurs n'ont ni le même statut, ni le même salaire, ni le même nombre d'heures d'enseignement", déplore aussi Marie-Haude Caraës.

Quant aux étudiants boursiers, ils ne sont pas exonérés du paiement des frais d'inscription, comme c'est le cas dans les autres établissements publics d'enseignement supérieur ([lire sur AEF info](#)). "Ces situations sont clairement vécues comme des injustices. On aimerait une vraie volonté politique pour faire avancer ces sujets alors que le sentiment que nous avons aujourd'hui, c'est d'être laissés-pour-compte", soupire Cédric Loire.

L'ANDÉA SOUHAITE UNE PLUS FORTE IMPLICATION DE L'ÉTAT

À la rentrée 2022, les directeurs d'école ont ainsi écrit à la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, pour solliciter un rendez-vous dans le but d'organiser "une concertation nationale sur le financement et l'avenir des écoles supérieures d'art et design". À ce jour, cette rencontre n'a pas été programmée, mais des échanges ont lieu régulièrement avec les services du ministère. Les écoles demandent 11 M€ d'euros annuels supplémentaires pour les 35 établissements et, pour répondre à la crise actuelle, l'ouverture d'un fonds d'urgence de 7 M€.

"Si la ministre de la Culture recevait les présidents des EPCC, ce serait déjà une première étape, car cela permettrait de faire remonter l'ensemble des problématiques et d'envisager des solutions à plus long terme", insiste Cédric Loire. "Maintenant, il faut que l'État revienne pleinement dans le débat. Peut-être qu'une révision du statut des EPCC est nécessaire pour y parvenir", avance le co-président de l'Andéa.

LE MINISTÈRE S'ENGAGE À "TRAITER AU FONDS LES DIFFICULTÉS STRUCTURELLES"

Contacté à plusieurs reprises par AEF info, le ministère de la Culture nous a adressé une réponse écrite, le 2 mars 2023 à 14h30, dans laquelle il explique que "l'État en tant que membre des EPCC est contributeur en moyenne à hauteur de 14% de leur budget" et qu'il "engage annuellement plus de 52 M€ au bénéfice des écoles territoriales". Ce montant inclut sa contribution à leur fonctionnement, la prise en charge des bourses sur critères sociaux, et le financement de dispositifs en faveur de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle dont bénéficient l'ensemble des étudiants relevant du ministère de la culture (soutiens à la santé, à l'accueil des étudiants porteurs de handicap, mobilité internationale, dispositif de professionnalisation ...). De plus, "le ministère augmente en 2023 de plus de 1,3 M€ les crédits d'investissement pour les écoles territoriales (près de 9M€ au total)", signale la réponse.

"Les présidents des EPCC ont saisi le ministère et ont été reçu par les services le 27 janvier dernier", ajoute-t-il, évoquant "un échange constructif". Il précise avoir ainsi "bien pris en compte les difficultés structurelles rencontrées par ces écoles et souhaite les traiter au fonds, dans le cadre de la stratégie ministérielle de l'enseignement supérieur qui sera élaborée courant 2023". Pour ce faire, il conduira "une analyse consolidée de l'offre d'enseignement supérieur en lien avec les capacités d'accueil du territoire des jeunes diplômés, la qualité des diplômes, et la capacité des établissements à s'inscrire dans le schéma régional d'enseignement supérieur", souligne-t-il.

"UN ENJEU DE SERVICE PUBLIC"

"Nous voulons que l'État soit garant de ses diplômés, qu'il les défende de la même manière dans les écoles nationales et les écoles territoriales", soutient Cédric Loire. Cela demande "une implication plus forte de l'État dans les arbitrages pris au sein des EPCC", et donc de renoncer à la

logique du "qui finance décide" qui prévaut dans ces écoles, pour assurer "la continuité du service public et garantir l'égalité de traitement des étudiants dans l'accès à l'enseignement supérieur".

"Derrière la prétendue logique du payeur-décideur, tout le monde se bat pour désinvestir le plus possible dans les écoles territoriales", abonde Sam, du Massicot. "Il faut donner à ces écoles les moyens d'être implantées partout, sur tous les territoires, sinon c'est la porte ouverte aux écoles privées qui se développent à toute vitesse", prévient le militant.

CONCURRENCE DU PRIVÉ

Cédric Loire aussi s'inquiète du développement du secteur privé : "En fragilisant nos écoles, on favorise des établissements privés qui sélectionnent leurs étudiants par l'argent, et on rend donc plus difficile l'accès aux écoles d'art pour ceux qui n'ont pas le capital financier nécessaire", met-il en garde. "On peut s'attendre à ce que la protestation se poursuive, car la situation des écoles territoriales est vraiment vécue comme une injustice."

De son côté, le directeur de l'Esad de Valenciennes se veut un peu plus "optimiste" : "Je ne vais pas me laisser abattre car j'ai envie que cette école survive. Il faut que le politique comprenne qu'il y a un enjeu de service public pour ce territoire : si l'école disparaît, nos étudiants n'iront pas ailleurs."

(1) Ce militant souhaite rester anonyme.

ASSOCIATIONS - PARTENAIRES SOCIAUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FINANCEMENT - BUDGET GRANDES ÉCOLES - CPGE POUVOIRS PUBLICS - GOUVERNEMENT - PARLEMENT